

Appel à communications

Colloque international, Lyon, 26-28 mai 2021

« Dénoncer ou dissimuler ? L'erreur médicale dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Grèce, Rome, Égypte, Proche-Orient »

Médiator, Dépakine, Thalidomide, sang contaminé, prothèses mammaires... les scandales sanitaires de ces cinquante dernières années ont régulièrement concentré l'attention générale sur le problème du risque médical. Les nombreuses questions qu'ils ont soulevées, abondamment relayées par les médias, nous montrent à quel point la question de l'erreur médicale est cruciale et complexe : d'où vient l'erreur ? Pourquoi n'a-t-on pas su l'éviter ? Ignorance, manque de précautions, choix délibéré ? Pourquoi ne l'a-t-on pas dénoncée plus tôt ? À ces interrogations d'ordre scientifique viennent s'ajouter les plaintes et les récits des victimes : comment réparer le tort qui leur a été causé ? Comment rétablir un lien de confiance avec le personnel médical ? L'ampleur inédite du procès de « l'affaire Médiator », qui s'est ouvert à Paris en septembre 2019, souligne combien l'erreur médicale est à la fois une crise sanitaire, judiciaire et sociale. Mais avant de devenir scandale, l'erreur médicale est aussi un risque inhérent à la pratique de la médecine, et cela depuis qu'elle existe. Une erreur dans le diagnostic, dans le pronostic ou dans la thérapeutique, aussi minime soit-elle, peut avoir des répercussions désastreuses pour le médecin et le malade si elle n'est pas repérée et corrigée. Loin de la médiatisation que peuvent connaître les scandales sanitaires d'aujourd'hui, quel est donc le statut de l'erreur médicale dans les médecines anciennes et quels sont ses enjeux ? Telle est la question que nous souhaitons examiner au cours de ce colloque. Plusieurs thématiques nous semblent requérir une attention toute particulière.

Comment désigner l'erreur médicale ?

Le vocabulaire de l'erreur médicale dans les textes spécialisés (textes médicaux et juridiques) et non-spécialisés est particulièrement important : existe-t-il un lexique spécifique attaché à la notion d'erreur médicale ? Par qui et dans quelles conditions est-elle établie ? Le médecin qui l'a commise ou le patient qui l'a subie peuvent-ils identifier l'erreur, ou l'intervention d'un expert extérieur est-elle nécessaire ? Le lexique choisi donne-t-il des indications quant au degré de gravité de l'erreur ? Comment, par ailleurs, déceler, dans le vocabulaire utilisé, l'erreur volontairement dissimulée ou celle qui est reconnue à demi-mot ?

Comment identifier une erreur médicale ?

Quels critères permettent d'identifier une erreur médicale et de la différencier d'une aggravation naturelle de la maladie ? Cette prise de conscience a-t-elle la même valeur selon que l'erreur est reconnue par le médecin ou par le patient ? Comment, par ailleurs, l'erreur médicale est-elle envisagée par les patients et leur entourage, et dans quelle mesure modifie-t-elle la relation entre le médecin et son malade ? Si l'erreur médicale est en partie liée à un choix ou un geste du médecin, le rôle du malade, amené – quelles qu'en soient les raisons - à ne pas suivre les prescriptions de son médecin, ne doit pas être minimisé.

Le contexte de l'erreur médicale

Dans l'Antiquité et au Moyen Âge, la médecine fait partie des *technai* dont la pratique comporte le plus de risques : le médecin a en effet puissance de vie et de mort sur ceux qu'il soigne. Quelles sont, dans l'exercice de la médecine aux époques anciennes, les conditions ou les situations qui peuvent entraîner une erreur médicale ? Le médecin a-t-il la possibilité d'évaluer le risque et de se prémunir contre certaines formes d'erreurs ?

L'erreur médicale, entre expérience et expérimentation

Comment l'erreur, qui apparaît parfois comme inévitable, s'inscrit-elle dans la pratique de la médecine ? Si, d'un côté, la peur de commettre une erreur en entraîne parfois une autre, le médecin peut-il, de l'autre, oser en répéter une ? Inversement, existe-t-il pour le médecin des manières de corriger son erreur s'il parvient à la repérer et à la comprendre à temps ?

Dénoncer ou dissimuler ? Erreur médicale et scandale

Entre censure, loi du silence et secret médical, l'erreur médicale est volontiers tue. Dans quelles conditions et dans quel but dissimule-t-on une erreur ? Pourquoi et comment, au contraire, la révéler et la diffuser ? Cette initiative provient-elle du malade ou du médecin ? Au-delà des querelles entre écoles, qui ont déjà fait l'objet

de nombreux travaux, quelle part donner, dans la divulgation d'une erreur, aux rivalités entre médecins ? Peut-elle servir à l'instruction d'un futur médecin, dans un contexte où les études de médecine ne sont pas encore sanctionnées par un diplôme ? L'erreur peut-elle même, dans la mesure où elle doit être corrigée, être mise à profit pour contribuer au progrès de la science ?

La participation attendue de médecins et praticiens hospitaliers permettra de mettre en perspective les notions abordées au cours des différentes interventions, en les confrontant notamment aux enjeux scientifiques, techniques et judiciaires de la médecine telle qu'elle est pratiquée de nos jours.

Lieu : Université Lyon 2 Lumière

Date : 26-28 mai 2021

Mots-clés : erreur médicale, médecine, médecin, pharmacologie, silence, Antiquité, Moyen Âge, Grèce, Rome, Égypte, Proche-Orient.

Les communications dureront 20 minutes et seront suivies de 15 minutes de discussion. Elles pourront être données en français, anglais, allemand, italien ou espagnol.

Les propositions de communication (titre, résumé d'une quinzaine de lignes et bibliographie indicative) doivent être envoyées avant le **1^{er} mai 2020** par mail aux deux adresses suivantes :

jeanne-elise.mathieu@wanadoo.fr

diane.ruiz-moiret@univ-lyon2.fr

Dans la perspective de la publication des actes, les textes des différentes communications devront être disponibles au plus tard deux mois après le colloque.

Ce colloque sera le premier d'une série de rencontres bisannuelles organisées par de jeunes chercheurs dans le domaine des médecines anciennes.

Comité d'organisation :

Jeanne Mathieu (Université Lumière-Lyon 2, UMR 5189 HiSoMA)

Diane Ruiz-Moïret (Université Lumière-Lyon 2 et Sorbonne-Université, UMR 5189 HiSoMA)

Superviseurs :

Isabelle Boehm (Université Lumière-Lyon 2, UMR 5189 HiSoMA)

Laurence Moulinier-Brogi (Université Lumière-Lyon 2, UMR 5648 CIHAM)

Comité scientifique :

Vincent Barras (Institut des Humanités en Médecine, Université de Lausanne)

Véronique Boudon-Millot (CNRS, UMR 8167 Orient-Méditerranée, Paris)

Vérène Chalendar (Collège de France, UMR 7192, Paris)

Véronique Dasen (Université de Fribourg, Suisse)

Alessia Guardasole (CNRS, UMR 8167 Orient-Méditerranée, Paris)

Antoine Pietrobelli (Université de Reims-Champagne Ardennes, EA 3311 CRIMEL, Reims)

Antonio Ricciardetto (Università degli Studi di Cassino e del Lazio meridionale, CEDOPAL, UMR 8167 Orient Méditerranée, Paris)

Christine Salazar (Humboldt-Universität, Berlin)

Philip van der Eijk (Humboldt-Universität, Berlin)